



PISCINE : LE BORD DU GOUFFRE ?

Le cas de la piscine Jean TARIS (V°) est symbolique de la situation précaire de tous les établissements balnéaires de la ville de Paris !

En effet, cet établissement a vu il y a quelques semaines un des agents de la ville qui travaille sur place avoir un grave malaise. Malaise qui fragilise durablement sa santé !

Les analyses qui ont été diligentées ont fait apparaître des taux extrêmement élevés (jusqu'à trois fois les taux recommandés) d'effluents hautement dangereux !

La DJS a pris des mesures, entre autre la fermeture immédiate de l'établissement ! Des travaux ont été entrepris et d'autres suivront, en principe !

La situation s'est améliorée mais elle nécessite encore une attention constante.

Ce que ne vous dira pas l'administration c'est que c'est la CGT, usant de son droit d'alerte, qui a déclenché tout cela.

Ce que taira également la ville, c'est que la situation a TARIS n'était pas nouvelle !

Ce que ne vous dira pas non plus notre direction c'est qu'il est vraisemblable qu'un nombre non négligeable de piscines se trouvent dans la même situation !

**AT, ATP, TSO, EAPS, AM
VOTRE SANTE ET VOTRE AVENIR
SONT MENACES !**

AVEC LA CGT DEMANDEZ QUE :

- Des analyses de polluants soient faites dans tous les locaux de tous les établissements balnéaires de la direction !
- Que les résultats soient communiqués aux salariés, à leurs représentants et aux usagers
- En fonction des résultats, que les travaux nécessaires soient entrepris sans délai
- Qu'un groupe de travail soit formé au sein du CHSCT de la direction afin de suivre ce travail.
- Qu'un recensement de tous les agents travaillant ou ayant travaillé dans un établissement balnéaire soit effectué et qu'un point sur leur situation soit fait
- Que leur suivi médical soit spécifiquement organisé tout au long de leur carrière et même après.

**PRENEZ VOTRE AVENIR EN MAIN
ET AGISSEZ AVEC LA CGT**

Se syndiquer à la CGT

↳ c'est un geste de liberté,

↳ c'est choisir d'intervenir efficacement pour faire entendre sa voix,

↳ c'est aussi un droit statutaire et constitutionnel.

Je souhaite :

Prendre contact me syndiquer participer à une formation d'accueil

Nom.....Prénom.....

Service.....TélGrade.....

Adresse personnelle.....

.....

A remettre à un délégué de votre connaissance ou à renvoyer à l'Union Syndicale CGT des Services Publics

Parisiens ☎ 3 Rue du Château d'Eau - Paris 10^{ème} ☎ 01.44.52.77.05. – Fax : 01.44.52.77.29

Ou nous contacter par mail : cgt.syndicat@paris.fr 06 OCTOBRE 2016

Site Internet : <http://www.us-cgt-spp.org>